

Parcoursup 2022 en 3 étapes

Tout ce qu'il faut savoir pour préparer et réussir
mon entrée dans l'enseignement supérieur



[Parcoursup.fr](https://parcoursup.fr)

  @parcoursupinfo

 @parcoursup_info

   @etudiantgouv

Parcoursup 2022

en 3 étapes

Début Nov. 2021 Déc. Janv. 2022 Février Mars Avril Mai Juin Juillet Août Sept.

1

Début Nov. 2021 → Janvier 2022

Je m'informe
et découvre les formations

DÉBUT NOVEMBRE → JANVIER

• Je prépare mon projet d'orientation: je peux faire mes recherches sur le site Terminales2021-2022.fr et sur Parcoursup.fr 2021 pour consulter le moteur de recherche des formations.

Si je suis lycéen, j'échange avec mon professeur principal et je participe à la 1^{re} semaine de l'orientation dans mon lycée. C'est l'occasion de réfléchir sur des perspectives de poursuite d'études ou d'insertion professionnelle.

Si je suis étudiant et que je souhaite me réorienter, je me rapproche du service orientation de mon établissement qui peut m'accompagner dans mon projet et me proposer des solutions, y compris des réorientations en cours d'année.

DÉBUT DÉCEMBRE

Si je suis lycéen, je renseigne ma fiche de dialogue: le 1^{er} conseil de classe prend connaissance de mon projet d'orientation et formule des recommandations.

21 DÉCEMBRE

Ouverture du site d'information Parcoursup.fr 2022:

- Je m'informe sur le fonctionnement de la procédure.
- Je consulte le moteur de recherche des formations disponibles en 2022. Plus de 19 500 formations sont proposées, y compris des formations en apprentissage.

Pour chaque formation, une fiche de présentation détaille les informations pratiques sur l'établissement et la formation: les enseignements proposés, les compétences et les connaissances attendues, des conseils pour les lycéens, les critères d'examen des candidatures, les possibilités de poursuite d'études, les débouchés professionnels et les éventuels frais de formation. Des formations similaires sont également proposées pour élargir mes choix.

Si vous êtes en situation de handicap, vous disposez également sur chaque fiche de formation des coordonnées du référent handicap. N'hésitez pas à prendre contact avec lui pour connaître l'accessibilité des locaux et les aménagements possibles.

2

20 Janvier → 29 Mars → 7 Avril 2022

Je m'inscris pour formuler mes vœux
et je finalise mon dossier

TOUT AU LONG DU 2^e TRIMESTRE

• Je poursuis ma réflexion et je participe aux journées portes ouvertes des établissements d'enseignement supérieur et aux salons d'orientation pour échanger avec des enseignants et des étudiants ambassadeurs.

Si je suis lycéen, je participe à la 2^e semaine de l'orientation dans mon lycée. C'est une opportunité de rencontres et d'échanges pour affiner mon projet.

DU 20 JANVIER AU 29 MARS

- Je m'inscris sur [Parcoursup](http://Parcoursup.fr) pour créer mon dossier candidat.
- Je formule mes vœux et j'exprime ma motivation: jusqu'à 10 vœux (avec possibilité de sous-vœux selon les formations). Je peux également formuler 10 vœux supplémentaires pour des formations en apprentissage.

MARDI 29 MARS — Dernier jour pour formuler mes vœux

FÉVRIER-MARS

Si je suis lycéen, chaque vœu que je formule fait l'objet d'une fiche Avenir comprenant les appréciations de mes professeurs et l'avis du chef d'établissement dans le cadre du 2^e conseil de classe.

JEUDI 7 AVRIL — Dernier jour pour finaliser mon dossier avec les éléments demandés par les formations et pour confirmer chacun de mes vœux



Conseil : n'attendez pas la dernière minute pour compléter votre dossier. Préparez progressivement les éléments nécessaires pour confirmer vos vœux.



L'apprentissage vous intéresse ? Plus de 6 000 formations en apprentissage sont disponibles. Pour beaucoup d'entre elles, vous pouvez formuler des vœux tout au long de la procédure (pas de date limite). Vous pouvez être accompagné pour trouver un employeur et signer votre contrat d'apprentissage.

AVRIL-MAI

Chaque formation que j'ai demandée organise une commission pour examiner ma candidature à partir des critères généraux d'examen des vœux qu'elle a définis et que j'ai consultés sur sa fiche détaillée via [Parcoursup](http://Parcoursup.fr).



Bac 2022 : retrouvez toutes les infos sur le calendrier de votre année de terminale et le déroulement du baccalauréat (dates des épreuves, préparation du grand oral...) sur education.gouv.fr/reussir-au-lycee



Des vidéos tutorielles sont proposées sur Parcoursup.fr pour vous guider à chaque étape.

3

2 Juin → 15 Juillet 2022

Je reçois les réponses des formations
et je décide

JEUDI 2 JUIN — Début de la phase d'admission principale

- Je consulte dans mon dossier Parcoursup les réponses des formations que j'ai demandées.
- À partir du 2 juin, je reçois les propositions d'admission (réponse oui ou oui-si*) au fur et à mesure et en continu.
- Je dois répondre obligatoirement à chaque proposition d'admission dans les délais indiqués dans mon dossier.

JEUDI 23 JUIN — La phase d'admission complémentaire est ouverte

MARDI 5 JUILLET

Résultats du baccalauréat.

Après les résultats du baccalauréat, dès que j'ai accepté définitivement une formation, je dois effectuer mon inscription administrative selon les modalités précisées dans mon dossier. Il s'agit de la dernière étape avant la rentrée.

VENDREDI 15 JUILLET — Fin de la phase principale

Dernier jour pour accepter une proposition d'admission dans le cadre de la phase principale.



Les solutions si je n'ai pas reçu
de proposition d'admission

DÈS LE 2 JUIN

Si je n'ai reçu que des réponses négatives de la part de formations sélectives (BTS, BUT, classes prépa, IFSI, écoles...), je peux demander un accompagnement individuel ou collectif dans mon lycée (auprès du service orientation de mon établissement si je suis un étudiant et que je souhaite me réorienter) ou dans un CIO pour envisager d'autres choix de formation et préparer la phase complémentaire.



À partir du 2 juin, les candidats en situation de handicap ou présentant un trouble de santé invalidant et les sportifs de haut niveau qui sont sans affectation ou n'ont pas trouvé de formation adaptée à leurs besoins spécifiques peuvent saisir les commissions d'accès à l'enseignement supérieur (CAES) et demander le réexamen de leur dossier si leur situation particulière justifie une inscription dans un établissement situé dans une zone géographique déterminée.

DU 23 JUIN AU 16 SEPTEMBRE

La phase d'admission complémentaire me permet de formuler jusqu'à 10 nouveaux vœux dans les formations qui ont encore des places disponibles. Ces formations seront accessibles depuis le moteur de recherche des formations Parcoursup à partir du 23 juin.

À PARTIR DU 1^{er} JUILLET

Je peux solliciter depuis mon dossier un accompagnement personnalisé de la commission d'accès à l'enseignement supérieur (CAES) de mon académie. Cette commission étudie mon dossier et m'aide à trouver une formation au plus près de mon projet et en fonction des places disponibles.

* La réponse « Oui-si » signifie que vous êtes accepté dans la formation à condition de suivre un parcours de réussite adapté à votre profil (remise à niveau, soutien, tutorat...). Ce dispositif de réussite vous est proposé par la formation afin de consolider ou de renforcer certaines compétences nécessaires pour vous permettre de réussir vos études supérieures.

Qui m'accompagne pendant la procédure ?

Je suis lycéen

En lien avec les psychologues de l'Éducation nationale, **mon professeur principal m'accompagne tout au long de l'année** pour préparer mon projet et m'aider à chaque étape de la procédure.

Je suis déjà étudiant et je souhaite me réorienter

Le **service d'orientation de mon établissement** (service universitaire d'orientation ou permanence dans les lycées ou CIO) **peut m'accompagner dans l'élaboration et le suivi de mon nouveau projet**. Il peut aussi me proposer des solutions, y compris des réorientations en cours d'année.

Je suis en situation de handicap ou atteint d'un trouble de santé invalidant

→ Dans chaque fiche de formation sur Parcoursup, je dispose des **coordonnées d'un référent handicap qui peut répondre à mes questions**.

→ Pour préparer ma rentrée, je peux **renseigner dans mon dossier Parcoursup une fiche de liaison** que je pourrai transmettre à la formation que j'ai choisie en précisant mes besoins.

Cette fiche de liaison n'est pas obligatoire et elle n'est pas transmise aux formations pour l'examen de mon dossier. Je peux la transmettre à la formation que j'aurai choisie pour faciliter mon accueil.

Comment est examinée ma candidature ?

Au sein de chaque formation, une **commission d'examen des vœux**, composée généralement du référent pédagogique de la formation et de professeurs, est chargée de **définir les modalités et les critères d'examen des candidatures**. Elle se réunit pour analyser et classer les candidatures à partir de ces critères.

Sur Parcoursup, à compter du 21 décembre, je peux **consulter dans chaque fiche de formation, les critères d'examen des vœux définis par la formation** (résultats académiques, motivation, compétences et savoir-faire...) ainsi que **les éléments pris en compte pour l'examen de ma candidature** (bulletins scolaires, notes du baccalauréat, fiche Avenir...).

Certaines formations sélectives organisent également des écrites et/ou orales. Dans ce cas, les modalités de sélection et le calendrier de ces épreuves sont indiqués sur la fiche de formation Parcoursup.

Des conseillers Parcoursup pour répondre à mes questions

→ **par téléphone à partir du 20 janvier 2022 :**
0 800 400 070 (numéro vert)

→ **via les comptes sociaux Parcoursup**

  @parcoursup_info

 @parcoursupinfo

→ **par mail via le dossier Parcoursup**

Je me prépare à la vie étudiante



Bourse et logement

Je fais ma demande de bourse et/ou de logement en créant **mon dossier social étudiant (DSE)** via le portail messervices.etudiant.gouv.fr du 20 janvier au 15 mai 2022.

→ Bourse :

- 1^{re} mensualité versée avant le 30 août 2022.
- Versement des bourses : **avant le 5 de chaque mois**. Je peux calculer dès à présent mes droits à la bourse via simulateur.lescrous.fr

→ Logement en résidence universitaire :

Je cherche un logement sur trouverunlogement.lescrous.fr

- **Fin juin** : les premiers logements sont attribués.
- **Début juillet** : je confirme le logement que j'ai choisi.

À noter : j'ai toujours la possibilité de demander un logement en résidence universitaire jusqu'au mois de septembre.

les Crous



Santé

Je suis **automatiquement affilié au régime général de la sécurité sociale**.



Pour tout savoir sur les démarches et aides financières de la vie étudiante : etudiant.gouv.fr

Parcoursup au service de l'égalité des chances

Une priorité accordée aux lycéens boursiers

- **Des taux minimaux de lycéens boursiers** sont définis pour favoriser leur accès dans les formations d'enseignement supérieur, y compris dans les formations les plus sélectives.
- **Une aide financière, l'aide à la mobilité Parcoursup**, pour les lycéens boursiers qui souhaitent s'inscrire dans une formation en dehors de leur académie.

Les lycéens qui ont participé au dispositif "Cordées de la réussite" ont la possibilité de le faire valoir dans leur dossier Parcoursup

Des places prioritaires pour les lycéens technologiques et professionnels dans les filières dans lesquelles ils réussissent le mieux

- **En BTS**, un nombre de places est priorisé pour les bacheliers professionnels.
- **En BUT**, un nombre de places est priorisé pour les bacheliers technologiques avec un objectif de 50 % par établissement.

